

## Délibération du Conseil municipal

Séance du 16 mai 2023

Le seize mai deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

### Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LECACHEUR Julien, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe

### Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

GAILLARD Yohan	à SOUILHE Jérôme
LANGLOIS Danielle	à CHOUTEAU Edith
LECOMTE Delphine	à GUIBERT Vincent
LHUISSIER Thierry	à LABORDERIE Philippe
ROCHAIS Philippe	à CORBILLON Christine
SOURICE Corinne	à LIOTON Valérie

### Absent(s) excusés

### Absents

BOUSSICAULT Gérald, PARENTEAU Louis-Pierre

### Secrétaires de séance

GAUTHERON Xavier, DELETANG Claire

Convocation adressée le 10 mai 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 17 mai 2023, article L.2121.25 CGCT

## 23SE1605-12 | Transition énergétique - Accompagnement à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'une Boucle d'Eau Tempérée à Énergie Géothermique (BETEG) – Aide à la décision pour les actions réalisées par la commune en 2022 - Signature d'une convention avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (SIEML)

Monsieur Robert DESOEUVRE, adjoint délégué à la Transition écologique et aux Travaux, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan d'urgence et de soutien en faveur des collectivités adopté le 28 juin 2022 par le Syndicat

Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (SIEML) ;

Vu la délibération du comité syndical du SIEML du 7 décembre 2022 approuvant autorisant la commune à commencer les travaux avant la décision relative à l'attribution de l'aide prise par délibération du conseil syndical ;

Considérant l'éligibilité de la Ville au soutien financier du SIEML dans le cadre de la transition énergétique pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) réalisée en 2022 relative à la création d'une Boucle d'Eau Tempérée à Energie Géothermique (BETEG) ;

Considérant qu'il y a lieu d'établir une convention précisant les conditions et modalités de réalisation de cette opération par la commune ainsi que le soutien financier apporté par le SIEML ;

Considérant l'avis du Comité consultatif de l'Aménagement et de la Transition écologique de la Ville des Ponts-de-Cé en date du 10 mai 2023 ;

**En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **Approuve les termes de la convention proposée ;**
- **Autorise le maire ou son représentant à la signer ainsi que tous documents s'y rapportant.**

*R. DESOEUVRE n'a pas pris part au vote*

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	24	CONTRE	0
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**Le Maire, Jean-Paul PAVILLON**

